

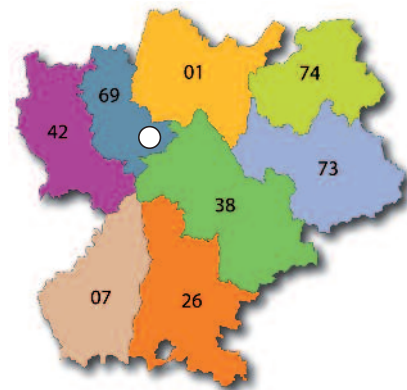


# BUDGET PARTICIPATIF DE GRIGNY (69)

## Grigny

Grigny est une commune périurbaine de 9 000 habitants située au sud de Lyon et au nord de l'agglomération de Givors, à 20 minutes d'un carrefour routier, ferroviaire et fluvial. Sa population active trouve un emploi pour environ 60% dans la vallée de la Chimie et sur l'agglomération lyonnaise, mais aussi vers Saint-Etienne et le sud de la vallée du Rhône.

Les habitants peuvent bénéficier d'une bonne qualité de vie grâce aux conditions géographiques, naturelles et historiques de la commune. Malgré une demande croissante de logements et un coût du foncier important, 42% d'espaces verts sont classés au Plan local d'urbanisme en zone de protection de biotope, zone de captage d'eau potable ou espace agricole. Le principe d'affectation de 30% de logements « sociaux » dans tous les projets permet une offre de 45% de logements de type « social » à l'échelle communale.



## A l'origine

Depuis 1977, la municipalité mise sur les pratiques de consultation des habitants sur les grands projets. Son maire dès 1995 a créé le premier conseil de quartier. Six conseils ont été créés en 10 ans, avec pour principe, la création d'un autre conseil dès lors que les premiers fonctionnaient bien. Un service spécialement dédié à la démocratie participative a été mis en place. Les habitants sont alors en mesure de proposer, mais aussi d'être facilement consultés sur les grands projets.

L'élaboration annuelle du budget étant un des actes politiques les plus importants de la collectivité, il nécessite un travail long et régulier de la part des élus et de tous les services municipaux. En 2005, les élus de Grigny ont souhaité pousser la participation des Grignerots le plus loin possible en les impliquant directement dans la préparation du budget municipal d'investissement.

## Objectifs du projet

**1/ Permettre aux habitants de reprendre contact avec la politique et de participer à la vie et à la gestion de la cité.**

**2/ Donner à la population la possibilité de contribuer aux décisions** qui engagent, certes la Ville mais surtout les habitants eux-mêmes.

## Et si c'était à refaire ?

« Etre Maire, c'est être au service de la population et nous considérons qu'il y a une place dans la gestion de la Ville pour les habitants. La démocratie participative nous semble plus intéressante que la démocratie représentative qui s'essouffle. Quand on est parti, on avait quelques idées, on a questionné les gens pour savoir s'ils avaient envie de participer. On a démarré en se disant, qu'en cas d'échec, on arrêterait. On leur a proposé de travailler d'abord sur l'investissement car c'est ce qui se voit. Nous ne mesurons pas le caractère très transversal du projet et l'on s'est plutôt focalisé sur les habitants sans assez informer les services. Nous aurions dû plus communiquer au sein des services et préparer en amont. Toutefois, il n'y a pas de regret à avoir car nous avons découvert ensemble. Les élus étaient prêts, il y avait des changements dans les services et nous avons étoffé le service démocratie participative. »

René BALME, Maire de Grigny.

## Points forts

- **Volonté politique** : garante de la réussite.
- **Service démocratie participative** et les outils.
- **Participation** : étapes, prise en compte des propositions, mise aux voix, suivi des réalisations.
- **Appropriation des projets par les habitants**
- **Cohésion sociale et solidarité** : « main dans la main », « vivé »...

## Visionnez

Le film « vote budget 2008 » [www.vive-fr.org](http://www.vive-fr.org)

## Principales étapes

**1995 : Premier conseil de quartier**

**2004 : Création du service démocratie participative**

**2005 : 1<sup>ère</sup> expérience d'élaboration participative du budget « section investissement »**

Enveloppe de 1 million € fixée par la commune  
Seulement 400 000 € utilisés

- Ecoute des habitants et de leurs propositions sur tous les secteurs (voiries, petite enfance, ...)
- Travail des services et décision des élus

**2006 : 2<sup>ème</sup> expérience**

Pas d'enveloppe fixée : 336 projets qui dépassaient les 350 000 € prévus par la commune

- Création du conseil associatif
- Ouverture du budget participatif du conseil municipal des jeunes
- Examen et chiffrage des projets
- Réunion des habitants pour travailler sur les priorités avec mise aux voix
- Vote du budget par les élus

**2007 : 3<sup>ème</sup> expérience**

• **Entrée de la commune dans le Grand Lyon**

**2008 : 4<sup>ème</sup> expérience d'élaboration participative du budget « sections investissement et fonctionnement »**

- Mise en place d'une formation des citoyens sur le budget communal et les impôts
- Réflexion avec les entreprises : Giers - Garon - Rhône à partir d'avril 2008

## Acteurs impliqués

- élus
- tous les services de la Ville et en particulier le service démocratie participative
- 6 conseils de quartiers
- conseil associatif
- conseil municipal jeunes
- la m@ison de Grigny

## Contact

Ville de Grigny  
Estelle MEJRI-CHARPENAY  
Directrice des services à la population  
et de la démocratie participative  
3, avenue Jean Estragnat 69520 Grigny  
04 72 49 52 04 / [echarpenay@sitiv.fr](mailto:echarpenay@sitiv.fr)

## Aller plus loin...

- [www.grigny69.com/demopart/](http://www.grigny69.com/demopart/)
- Revue Territoire n°480 – sept 2007 [www.adels.org](http://www.adels.org)
- guide « La concertation, cœur du développement durable » - CERTU / RAEE – 2005 [www.raee.org](http://www.raee.org)

## Quelques réalisations et indicateurs clés

■ **La volonté politique** : garante de la « durabilité » des projets proposés par les habitants. Si les élus se sont engagés à prendre en compte les propositions des habitants dans le budget communal, ceux-ci ne négocient pas leur attachement à certains principes de réduction des nuisances, de préservation du patrimoine culturel et naturel, de solidarité, ... Des orientations sur la place de la voiture en ville ou la restauration municipale en sont la preuve.

■ **Le service démocratie participative (3,5 postes), cœur du dispositif** :

- Centralise les propositions et améliore le fonctionnement des structures de participation existantes (Conseils de quartiers, Conseil municipal de jeunes, Conseil associatif, Réunions de concertation avec les habitants...),
- Développe de nouveaux outils (site Internet de démocratie participative, Forum de discussion sur les projets municipaux...). La formation et l'accompagnement des habitants pour l'utilisation des outils Internet / questionnaires sont assurés.
- Monte des projets participatifs novateurs en liaison étroite avec les Conseils de quartiers.

■ **La participation** : elle s'appuie sur le dispositif précédemment décrit, sans que ne soient formalisées des règles précises.

- 250 personnes réunies en 2006 par les différents conseils qui se veulent apolitiques.
- **Phase 1** : présentation du Budget participatif aux assemblées générales des 6 quartiers.
- **Phase 2** : réunions tous les mois au sein des instances participatives ou entre ces instances pour débattre des propositions, 2 questionnaires « toutes boîtes aux lettres » adressés à la population, visites de quartier, forum Internet.
- **Phase 3** : chiffrage par les services de la ville de toutes les propositions recueillies même si elles ne seront pas réalisées.
- **Phase 4** : mise au voix des propositions lors d'une réunion rassemblant l'ensemble des habitants, puis établissement et présentation du rapport final.
- **Phase 5** : vote du budget participatif et du budget primitif par le conseil municipal en présence des personnes ayant participé.
- **Phase 6** : établissement du calendrier des réalisations par les services et suivi de la bonne réalisation des propositions par l'agent de proximité du service démocratie participative.

■ **Appropriation des projets par les habitants** : travaux d'aménagement urbain, interventions ou ravalements de façades dans les écoles, équipements sportifs,...

- Définition et acceptation des projets et de certaines orientations stratégiques (ex : priorité piéton en centre ville ; étalement des dépenses...).
- Prise en charge de projets d'animation par les habitants eux-mêmes (ex : les pédibus).

■ **Incidences sur la cohésion sociale et la solidarité des habitants** :

- Création de l'association « main dans la main » dans le but de favoriser les contacts entre habitants et l'animation du quartier du Vallon.
- Création de l'école de vidéo et de télévision participative : VIVÉ (vidéo vérité) en lien avec la chaîne publique vénézuélienne.
- Participation des habitants à la rencontre mondiale de la démocratie participative.

Fiche téléchargeable sur :

[www.ddrhonealpesraee.org](http://www.ddrhonealpesraee.org) (moteur de recherche : Participation / Co-élaboration et co-gestion-Initiatives de territoires)

Document réalisé par :

 RHONALPENERGIE  
Environnement

10 rue des Archers - 69002 Lyon  
Téléphone : 04 78 37 29 14  
Courriel : [raee@raee.org](mailto:raee@raee.org)  
Internet : [www.raee.org](http://www.raee.org)

Avec le soutien de :

 Rhône-Alpes Région

